Hydret 2



Détachant pour les taches de sang et de protéine.



PROPRIÉTÉS:

Hydret 2 dissout le sang, les protéines fraîches, les résidus alimentaires, les sauces de poisson et de viande, les produits laitiers et laitiers, la glace, la crème, le chocolat, le cacao, la sueur et la mayonnaise, le vomi et autres substances à base de protéine.

UTILISATION:

L'Hydret 2 s'applique directement sur la tache. Le détachage s'effectue à la brosse de détachage.

Pour les taches persistantes, un temps d'application plus long peut être nécessaire.

OUTILS:

- Brosse de détachage
- Table ou cabine de détachage avec dispositif d'aspiration
- Spatule de détachage
- Pistolet à ultrasons

POST-TRAITEMENT:

Pour augmenter le pouvoir de dissolution, il faut réhumidifier la tache plus fréquemment et travailler en tapotant la tache avec une brosse.

Rincez à l'eau.



1l

0,3l

ASTUCE:

En cas de taches protéiniques très incrustées, nous recommandons l'utilisation de Lipasol L.



ATTENTION:

Hydret 2 se rince à l'eau et en machine.





Hydret 2 ne peut pas être utilisé en combinaison avec les solvants.

Ne pas traiter les taches de protéines avec de la vapeur ou des agents de détachage acides, car les taches seraient fixées.



Pour les textiles délicats, les teintures et les impressions sensibles, nous recommandons de faire un test sur un ourlet au préalable.



MAX. TEMPS DE STOCKAGE : 24 mois

Ne pas mélanger les agents de détachage.





ÉCOLOGIE ET AUTRES CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES :

STOCKAGE:

Voir fiche de données de sécurité et fiche technique

* (■) *

Hydret 2 remplit les conditions de biodégradabilité telles que définies dans le règlement (CE) nº 648/2004 sur les détergents.

Tableau de Détachage The fresher command





HYDRET 2 fait partie de l'assortiment de 3 détachants Hvdret 1-3







Les informations fournies dans cette brochure sont données à titre d'information et n'engage pas notre de responsabilité. Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer à notre fiche de données

LE PRODUIT EST DESTINÉ À UN USAGE COMMERCIAL.